

**Oresys** va devoir remettre en jeu son contrat obtenu auprès du ministère du travail et des relations sociales. Conclu pour une durée initiale de quatre ans, ce marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, qui a débuté en 2005, est arrivé à échéance. Il consiste à accompagner l'administration dans le déploiement de l'application *CAP Sitere* (Système d'information travail en réseau), dont la mise en œuvre opérationnelle est assurée par **IBM**. Cet outil informatique, qui fonctionne comme un immense Extranet, doit permettre de centraliser toutes les données relatives au monde du travail et d'améliorer la qualité des contrôles. Il a cependant connu quelques difficultés qui ont ralenti le chantier. L'appel d'offres, lancé en février, sera clôturé le 25 mars.

**DLA Piper**, en installant à Paris son nouveau pôle "markets" pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, tranche avec la stratégie des cabinets d'avocats internationaux qui supervisent le plus souvent cette activité depuis le Royaume-Uni ou l'Allemagne. Le recrutement à sa tête de **Laurence Julien-Raes**, conseil en propriété intellectuelle (CPI), s'inscrit par ailleurs à contre-courant du projet de fusion avorté des cabinets d'avocats et des CPI (LLA n°1437).

**Le ministère de la santé** poursuit ses travaux sur une éventuelle réforme du congé parental. Il vient à ce titre de mandater l'institut de sondage **GFK-ISL** pour mener des entretiens téléphoniques sur le sujet, conformément aux déclarations de **Nicolas Sarkozy** qui juge le congé parental trop long, pas assez rémunéré et de nature à éloigner les femmes du marché du travail. Problème : l'hypothèse d'une réforme a été écartée en début de semaine par le ministre **Xavier Darcos**, suite à un rapport du **Haut Conseil de la famille** qui n'est pas parvenu à dégager un consensus sur le sujet.

## ■ GFI détrône Atos à la justice

**GFI informatique a remporté deux gros contrats gérés jusque-là par Atos Origin pour le ministère de la justice.**

Et de deux ! Après avoir récupéré en décembre le marché d'infogérance du ministère de la justice (baptisé *MING*, LLA n°1439), **GFI informatique** vient de dépouiller **Atos Origin** d'un autre contrat symbolique, celui du développement de *Cassiopée*. Cette application, appelée à devenir le logiciel unique de la chaîne pénale, est en cours de déploiement dans tous les tribunaux de grande instance. S'agissant d'un projet extrêmement lourd, le choix de changer de prestataire en cours de route apparaît comme une sanction pour le groupe de **Thierry Breton**, dont les ratés ont été relevés en novembre dans un avis de la commission des lois du Sénat.

Alors que le coût des développements se chiffre en dizaines de millions d'euros, les utilisateurs de *Cassiopée*, syndicats de magistrats en tête, s'irritent notamment de sa mauvaise ergonomie, de sa lenteur et de ses erreurs de référencement. Le ministère a donné trois mois à GFI informatique pour reprendre l'outil en main. Une première réunion de lancement s'est déjà tenue le 10 février place Vendôme. Le temps presse. La réforme de la procédure pénale impliquera de nombreux ajustements informatiques, qu'il faut anticiper dès à présent. A la faveur de ce contrat, GFI s'impose comme la nouvelle SSII de référence du ministère de la justice. En fonction des développements nécessaires, les contrats de quatre ans lui rapporteront entre 4 et 10 millions € pour *Cassiopée* et entre 7 et 35 millions € pour *MING*.

## ■ Lataste, patron des procédures

**Très sollicitée, l'association Droit & procédure, présidée par Stéphane Lataste, ne devrait pas chômer en 2010, année de la réforme de la justice.**

Régulièrement consultée par le **Barreau de Paris**, l'association **Droit & procédure**, qui regroupe des experts du droit, devrait avoir fort à faire en 2010 pour jouer son rôle d'anti-chambre technique des réformes judiciaires. Si ses membres présentent des profils très spécialisés, leur expertise est généralement appréciée des pouvoirs publics, à l'image d'**Hélène Poivey-Leclercq** qui a récemment participé aux travaux de la commission **Guinchard**.

Pour préparer cette année riche en échéances, le tout nouveau président de l'association, **Stéphane Lataste**, associé et cofondateur du cabinet **Stasi Chatain et associés**, entend développer au maximum les passerelles entre les professions du droit. Il souhaite ainsi que le renouvellement à l'automne de son conseil d'administration permette d'y faire entrer des notaires, des huissiers et pourquoi pas les magistrats. Un autre de ses chantiers consistera à rajeunir ses instances, en recrutant notamment dans les cabinets d'affaires anglo-saxons. Il pourra pour cela compter sur son important carnet d'adresses, puisque cet ancien auditeur de l'**IHEDN** siège à la fois au **Conseil national des barreaux**, au Barreau de Paris - dont il préside depuis peu le comité d'éthique -, ainsi que dans une demi-douzaine d'organismes de la profession.

**Julien Dray**, qui souhaite être à nouveau auditionné par le **Conseil de l'Ordre**, après avoir vu sa candidature recalée pour cause de diplômes insuffisants, espère bénéficier du précédent de plusieurs députés admis au **Barreau de Paris** sans la sacro-sainte maîtrise de droit. **Noël Mamère** (DEA de sciences politiques, **IEP de Bordeaux**), **Christophe Caresche** (maîtrise de sciences politiques, **IEP de Grenoble**) et **Jean Glavany** (licence d'économie et doctorat d'économie urbaine, **IEP de Paris**) avaient ainsi bénéficié d'une certaine clémence en 2008 et 2009. Mais c'était avant le changement de bâtonnier !

**Sedri** (Société d'études de développement et de réalisations immobilières) va coordonner les travaux de réhabilitation de l'Hôtel de la Monnaie. Baptisé *MetaLmorphose*, ce chantier engagé par l'établissement public (EPIC) **Monnaie de Paris** vise à transformer le bâtiment en une zone commerciale abritant des boutiques de luxe (LLA n°1433).

**Progrès perspectives conseil** (PPC) va aider **Schneider Electric** à tenir ses objectifs 2010 de réduire de 10% les coûts de structure de ses usines. Basé à Paris et présidé par **Patrick Coumoul**, ce petit cabinet d'expertise industrielle (quinze employés, 3 millions € de chiffre d'affaires) devra réaliser une étude sur plusieurs sites pilotes de Schneider Electric en France et à l'étranger. Objectif : proposer des pistes d'amélioration de l'organisation du travail.

**Euriware**, société de conseil et de services informatiques, filiale du groupe **Areva**, a été missionnée par la **Direction générale de l'armement** pour auditer et évaluer les performances du système intégré de défense **NRBC**. Ce dernier a été conçu pour lutter contre les menaces nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques.